

Les 14^e Entretiens de l'IREs

Les 120 participants aux 14^e Entretiens de l'IREs le 19 janvier 2012 à la Bourse du Travail auront pu mesurer combien le sujet traité pour la parution de la Chronique Internationale de l'IREs n° 133 « Les jeunes dans la crise » était d'une prégnante actualité, l'emploi des jeunes ayant davantage reculé que l'emploi total. Peut-on encore parler de phénomène conjoncturel depuis la crise de 2008 et quelle est la situation dans les autres pays ?

Les travaux des chercheurs présentés à l'occasion de ces Entretiens ont mis en évidence des ajustements variables d'un pays à l'autre. Si le niveau de diplôme sert encore de rempart face au chômage dans la plupart des pays, le taux de chômage des diplômés de l'Enseignement Supérieur atteint des niveaux record en Espagne, en Italie ou au Portugal. La crise a rendu plus compliqué le franchissement des étapes vers l'âge adulte, avec un accroissement de l'endettement des jeunes pour les études mais aussi le logement. La première table ronde des Entretiens s'est fait largement l'écho de l'analyse comparée entre pays.

Sentiment de frustration entraînant des défections et des mouvements d'indignation, qui n'ont pas laissé insensibles les organisations syndicales, soucieuses de peser sur les politiques d'emploi. Les jeunes militants représentant leur organisation au cours de la seconde table ronde des Entretiens n'ont pas manqué de réclamer la mobilisation des fonds paritaires pour l'emploi des jeunes.

Rigueur scientifique des travaux de recherche et surtout des analyses comparées entre pays, qualité des restitutions et des échanges garantissent le succès de ces Entretiens, même si nous pouvons encore progresser dans les formes d'interpellation entre chercheurs et syndicalistes et le renouvellement des participants. A très bientôt pour les 15^e Entretiens de l'IREs.

Jean-Paul Bouchet
Président de l'IRES

Les jeunes dans la crise

Principaux résultats - Chronique internationale n° 133

Dans l'Union européenne, l'emploi des jeunes a reculé davantage que l'emploi total et l'activité économique entre 2007 et 2010. En moyenne, un point de baisse du PIB s'est accompagné d'une baisse de 5,9 % de l'emploi des jeunes, contre une baisse de 0,7 % de l'emploi total.

Dans tous les pays, la crise affecte plus fortement les jeunes et prolonge des tendances...

Après quatre années, la crise s'est aussi traduite par une progression des emplois temporaires et des temps partiels, une augmentation du chômage et du chômage de longue durée, une hausse de la proportion des jeunes sans emploi et hors de toute forme d'éducation et de formation (les « NEET »), et plus généralement par une importante dégradation de la situation économique et sociale des jeunes (et plus particulièrement des moins qualifiés ainsi que des jeunes étrangers ou d'origine étrangère).

La « Grande récession » débutée en 2008 semble avoir des effets d'autant plus profonds et durables que ceux des précédents creux conjoncturels qu'elle est désormais relayée par des politiques d'austérité généralisées. Cette crise globale pénalise particulièrement les jeunes sur le marché du travail et, plus généralement, perturbe leur insertion dans la société. Elle laissera probablement des traces sur leurs trajectoires futures.

Les effets de la crise prolongent des tendances propres à chaque pays : on retrouve notamment le contraste entre un « modèle méditerranéen » d'emploi des jeunes et un modèle « nordique ». Dans les pays où le taux de chômage, déjà plus élevé pour les jeunes, a beaucoup augmenté (Europe du Sud et de l'Est notamment), le chômage des jeunes atteint désormais des sommets. Cependant leur situation s'est également dégradée dans des pays partant de faibles niveaux de chômage et ayant réussi globalement à traverser la crise sans trop de difficultés, mais où l'ajustement a pris la forme d'une très forte augmentation du taux de chômage des jeunes (Suède, Danemark, Finlande).

Une illustration des effets de la crise

En Espagne, 700 000 jeunes de 15 à 29 ans étaient au chômage mi-2007, soit un taux de 14 %, le plus bas des trente années précédentes. En un peu plus de trois ans, on est revenu aux niveaux les plus élevés connus : le nombre de jeunes chômeurs a atteint au 2^{ème} trimestre 2011 près de 1,6 million, soit un taux de chômage de 32 %. Le nombre de jeunes chômeurs de longue durée a été multiplié par six dans la période 2007-2011. Aujourd'hui, 42 % des jeunes chômeurs sont de longue durée, alors qu'ils n'étaient que 15 % en 2007.

...mais avec des modalités d'ajustement variables d'un pays à l'autre

L'évolution du chômage des jeunes dépend de l'évolution de l'emploi mais aussi de celle du taux d'activité, très sensible à la situation du marché du travail.

La forte montée de l'inactivité des jeunes dans certains pays a permis d'atténuer la hausse du chômage

La forte hausse de l'inactivité des jeunes entre 2007 et 2010 a permis de limiter l'impact de la baisse des emplois sur le taux de chômage dans la majorité des pays : Irlande, Islande, Portugal, Espagne, Finlande, Pays-Bas, Danemark, Italie,

Royaume-Uni, Autriche. Mais dans d'autres pays, le taux d'activité a très peu diminué (Grèce, Suède, Hongrie, Bulgarie, Allemagne) ou a légèrement augmenté (France, Roumanie, Pologne). Dans ce dernier cas, la baisse des emplois a eu des effets plus marqués sur le taux de chômage des jeunes.

Jeunes hommes et jeunes femmes : le rôle de la segmentation sectorielle des emplois

Dans les pays très affectés par la crise, les jeunes, et en particulier les jeunes hommes et les moins qualifiés, ont été plus durement touchés que les autres, notamment en raison de leur surreprésentation dans les emplois temporaires de la construction et de l'industrie. Avec les politiques de restrictions budgétaires, notamment l'arrêt des embauches dans l'emploi public et la réduction des emplois financés sur fonds publics, les jeunes femmes sont dorénavant les plus touchées, alors qu'elles avaient déjà été particulièrement plus touchées par la dégradation des emplois disponibles (emplois précaires, temporaires et à temps partiel) ; L'éloignement prolongé du marché du travail, en particulier des jeunes femmes, est particulièrement inquiétant en raison des effets à long terme.

Des diplômés de moins en moins protecteurs...

Le taux de chômage des jeunes les moins diplômés a bien plus augmenté que celui des jeunes diplômés du supérieur, même si ce dernier a beaucoup progressé : la hausse est de 4,9 points en moyenne dans l'UE entre 2007 et 2010 pour les diplômés (contre 7,4 points pour les moins diplômés), mais avec des hausses supérieures à 15 points en Espagne, 10 points en Irlande, en Grèce et en Hongrie.

En Italie, le niveau d'éducation le plus élevé ne protège plus les jeunes depuis plusieurs années. Avec la crise, la participation au marché du travail a encore baissé non seulement pour ceux qui ont un bas niveau d'études, mais aussi pour les titulaires d'un diplôme du secondaire (de 45,6 % à 43,9 %) et d'un diplôme universitaire (de 50,6 à 48,5 %).

Alors que l'essor des études était censé permettre de mieux répondre aux besoins des entreprises et faciliter l'insertion des jeunes, il semble s'être traduit dans certains pays par un processus encore plus sélectif et exclu. Si le diplôme joue encore son rôle de rempart face au chômage dans la plupart des pays, le taux de chômage des diplômés du supérieur atteint désormais des niveaux records au moins dans des pays comme l'Espagne, la Grèce, le Portugal et l'Italie et les emplois qu'ils occupent sont souvent médiocres et précaires. Cette situation engendre une forte frustration dès lors que les jeunes ne trouvent pas d'emploi, ou des emplois très précaires, trop peu rémunérateurs et/ou très en-deçà des qualifications obtenues.

Une précarité des emplois qui frappe particulièrement les jeunes

La structure et la dynamique du marché du travail expliquent une grande partie de la plus forte dégradation du marché du travail pour les jeunes : ils sont surreprésentés dans les emplois non permanents (CDD, intérim), connaissent de plus fortes mobilités ou recherches d'emploi et se trouvent au cœur des mutations du marché du travail, mutations qui affectent souvent l'entrée en emploi. Dans les pays où il est fréquent d'occuper un emploi pendant ses études, l'impact de la

crise a été particulièrement fort, les entreprises ayant en priorité réduit les emplois non permanents.

Les dispositifs les plus précaires et/ou dérogatoires au contrat de travail standard concernent beaucoup plus les jeunes, avant comme pendant la crise : les « reçus verts » au Portugal, les contrats de droit civil en Pologne, les contrats de projet ou les travailleurs subordonnés en Italie et, d'une manière générale, les allègements du coût du travail et tous les dispositifs favorisant l'emploi précaire (CDD, intérim, temps partiel, bas salaires).

Une autonomie inégalement soutenue

Les jeunes sont souvent oubliés dans les systèmes sociaux. S'opposent en particulier les pays du Nord de l'Europe où des transferts sociaux conséquents existent pour les jeunes en formation ou en recherche d'emploi aux pays du Sud où la famille demeure le principal soutien. Ainsi en Italie, la famille continue à jouer un rôle considérable dans les comportements de la main-d'œuvre. Les études menées sur le marché du travail juvénile des quinze dernières années montrent de jeunes garçons, habitant dans leur famille, chômeurs de longue durée. La structure familiale, la relation éducation/emploi et les systèmes de protection sociale apparaissent bien comme des déterminants « structurels » majeurs des trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes. Dans les deux tiers des pays de l'OCDE, les jeunes sortis du système scolaire n'ont ainsi droit à aucune forme d'allocation à moins de justifier d'une période suffisante d'emploi. Les dispositifs d'indemnisation du chômage sont souvent « biaisés » en faveur des plus âgés et/ou de ceux bénéficiant d'une plus grande ancienneté d'emploi.

La crise a rendu le franchissement des étapes vers l'âge adulte – emploi et émancipation de la famille – beaucoup plus compliqué. En Espagne, on assiste à un recul de la part des jeunes quittant le domicile de leurs parents : le taux de décohabitation s'est réduit de près de 5 % chez les 18-34 ans, descendant à 45,6 %. Cette baisse est encore plus accentuée chez ceux de 15 à 29 ans, pour lesquels ce taux baisse de 10 %. Même si ce type de parcours existait aussi avant la crise, les trajectoires *yo-yo*, avec un retour au foyer parental, seraient plus fréquentes.

Typologie des trajectoires nationales : des évolutions divergentes ?

Si la situation générale des jeunes s'est dégradée dans presque tous les pays, les situations deviennent de plus en plus divergentes depuis 2010. Sur l'ensemble des trajectoires nationales depuis 2007, on peut dresser la typologie suivante.

Le tableau est d'abord très noir pour les jeunes sur toute la période 2007-2011 en Irlande, en Espagne et en Grèce : très forte baisse de l'emploi des jeunes, trop peu atténuée par une hausse de l'inactivité, provoquant hausse du travail précaire, explosion du temps partiel subi et du chômage, en particulier du chômage de longue durée, explosion de la proportion de jeunes pauvres ou en danger d'exclusion, forte émigration.

D'autres pays ont également fortement été touchés par la baisse de l'emploi des jeunes sur toute la période 2007-2011 : Danemark, Portugal, Pays-Bas, Royaume-Uni, Italie et Hongrie. La forte dégradation intervenue aux Pays-Bas et au Danemark se trouve un peu masquée dans les comparaisons internationales en raison d'une si-

tuation initiale en 2007 bien meilleure, avec de hauts taux d'emploi et une quasi-absence de chômage. Dans tous ces pays, la qualité de l'emploi des jeunes, appréhendée soit par l'emploi temporaire, soit par l'emploi à temps partiel subi s'est détériorée. La part des jeunes en danger d'exclusion a également augmenté.

En Bulgarie, en Roumanie et en Pologne, l'impact de la crise sur le taux d'emploi des jeunes avait été faible jusque 2009 mais les taux d'emploi ont chuté depuis 2010. Les tendances sont similaires en **France** mais avec des évolutions atténuées. Dans ces quatre pays, l'inactivité des jeunes n'a pas baissé, voire a légèrement augmenté (France, Roumanie, Pologne), impliquant une dégradation accrue du taux de chômage des jeunes consécutif à la baisse des emplois. Ces pays, dont les perspectives s'assombrissent désormais, connaissent une hausse des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale des jeunes.

L'Islande, la Suède et la Finlande ont été fortement touchés, ont connu une forte diminution de l'emploi des jeunes entre 2007 et 2009, accompagnée d'un fort accroissement de leur chômage, mais depuis 2009 ou 2010 connaissent une vive reprise de l'emploi des jeunes, accompagnée d'un reflux des emplois précaires. La Suède et la Finlande ont effacé les effets de la crise, ce qui n'est pas encore le cas de l'Islande très fortement touchée au début de la crise. Dans les trois pays, le temps partiel et surtout le temps partiel subi des jeunes a toutefois fortement augmenté sur l'ensemble de la période 2007-2011.

L'Autriche et la Belgique ont passé la crise sans trop d'encombre : l'emploi des jeunes qui avait peu ou pas diminué lors de la crise connaît même une forte augmentation depuis 2010. Le temps partiel subi diminue. Tous les indicateurs ne sont cependant pas au vert en Belgique : le chômage de longue durée y a fortement augmenté.

Dans le paysage européen, l'Allemagne fait vraiment figure d'exception avec non seulement une hausse des taux d'emploi des jeunes, mais également une baisse de l'emploi précaire, du chômage, du chômage de longue durée et une baisse de la pauvreté chez les jeunes.

La crise provoque un sentiment de frustration qui engendre...

Avec une situation de l'emploi très dégradée et sans perspectives d'amélioration rapide, les jeunes ont manifesté leur mécontentement d'une part par diverses formes de défection (décrochage de la formation initiale, NEET, émigration), d'autre part par une prise de parole (mouvements des jeunes, mouvements des places).

...des défections...

Confrontés à la dégradation du marché du travail, une partie des jeunes l'a quitté ou n'y est pas entré, ayant souvent cédé au découragement, soit en se réfugiant dans le système éducatif et en prolongeant leurs études, soit en restant inactifs : le cas des NEET, ni en emploi ni en éducation, ni en formation, dont les jeunes femmes restent au foyer.

L'émigration a récemment et significativement augmenté dans les pays les plus affectés par la récession : l'Irlande, les pays du Sud de l'Europe (Grèce, en Espagne et au Portugal, et même en Italie s'agissant des 25-29 ans) et des pays d'Europe centrale et orientale. Les chiffres provisoires sont incertains, mais plusieurs sources confirment une forte émigration de jeunes, en particulier des diplômés. Cette évolution est inquiétante, à double titre : elle est révélatrice d'une situation extrêmement mal vécue et d'un sentiment d'absence de perspectives dans ces pays ; elle est annonciatrice d'un affaiblissement de la base productive des pays concernés qui pourrait s'avérer durable.

En Italie, les sondages ont montré que le phénomène est beaucoup plus important que les statistiques officielles le laissent penser. On estime qu'il y a 60 000 jeunes émigrants chaque année, dont 70 % sont diplômés de l'université.

... et des mouvements de protestations originaux...

Si la contestation qui s'est étendue à plusieurs pays se situe d'emblée dans une perspective transnationale, les revendications s'inscrivent dans des problématiques nationales : contestation des mesures d'ajustement drastiques et lutte « contre l'austérité et la corruption » en Grèce ; « indignés » et mouvement des places contre les mesures d'austérité et la question du logement en Espagne ; démocratie participative au Portugal ; remise en cause de la finance, du système bancaire et des grandes entreprises du S&P500 mais aussi de l'explosion des inégalités par le mouvement « Occupy Wall Street » aux Etats-Unis ; démission de Silvio Berlusconi, relance de l'économie et contestation des coupes drastiques dans l'éducation, la recherche et la culture en Italie ; différents mouvements ont émergé ces dernières années en Italie, en Grèce et en Espagne, initiés par ceux qui, bien que diplômés et en emploi, perçoivent durablement des revenus de 600, 700 ou 800 euros permettant difficilement de vivre.

Ces mouvements ne sont pas générationnels : ils bénéficient du soutien voire de la participation de personnes de toutes les générations. Cependant, à l'hétérogénéité sociale des jeunes peut correspondre différentes formes de protestation comme au Royaume-Uni, où les premières manifestations de la fin 2010 étaient le fait d'étudiants ou futurs étudiants plutôt issus de classes moyennes intégrées, alors que les émeutiers de l'été 2011 étaient des jeunes des quartiers les plus défavorisés.

...face auxquels les organisations syndicales ne sont pas restées inactives

Les organisations syndicales ont parfois été surprises par l'ampleur des nouveaux mouvements de jeunes, en particulier en Espagne et au Royaume-Uni. En Espagne, aucun parti politique ni aucun syndicat n'a pu capitaliser le mécontentement provoqué par la précarité dans l'emploi des jeunes car, parmi ces derniers, le sentiment que personne n'a rien fait pour l'arrêter est très fort.

Néanmoins aux Pays-Bas, au Portugal et aux Etats-Unis, les organisations syndicales ont mis en place ou réactivé des sections jeunes. Au Royaume-Uni, les grands syndicats de la fonction publique et les syndicats enseignants se sont associés aux organisations étudiantes pour lancer une campagne contre la suppression de l'allocation de poursuite d'études. Nombre de syndicats du Trade Union Congress se sont joints à l'appel du mouvement *Youth Fight for Their Jobs*.

Les organisations syndicales contestent également les mesures d'austérité, en particulier les plus injustes, et soulignent le caractère aigu du chômage des jeunes et la nécessité de leur offrir davantage de possibilités, de créer des emplois de qualité et de mettre en place des mesures contre les inégalités croissantes en matière de conditions de travail. Elles s'opposent aux exceptions pour les jeunes dans la législation du travail que demandent les organisations patronales, à la fois parce que ces mesures ont plus d'avantages négatifs que positifs et parce qu'elles abaissent les normes sociales pour tous les salariés.

Le rôle des politiques publiques

Ambivalence et efficacité des politiques d'emploi

Les jeunes sont l'objet de politiques spécifiques depuis deux à trois décennies. Ces politiques peuvent prendre la forme de mesures de poli-

tique d'emploi (contrats spécifiques dans les secteurs privé et/ou public, exonération de charges, règles particulières d'embauche...), de politiques de revenus (salaires *minima* jeunes) et de mesures particulières de protection sociale (accès au système d'indemnisation du chômage ou d'autres transferts sociaux).

Les rares mesures nouvelles mises en œuvre portent sur :

- Les encouragements de la demande de travail à travers l'abaissement du coût du travail ou une plus grande flexibilisation. Les Pays-Bas ont ainsi autorisé les employeurs à proposer quatre CDD de suite au lieu de trois. Un dispositif similaire a été mis en place en Espagne. En Grèce, il est prévu d'introduire un salaire minimum réduit pour les moins de 25 ans, à l'image de ce qui existe déjà aux Pays-Bas. Le salaire spécifique y a pourtant eu des effets négatifs sur l'emploi des classes d'âge très proches, conduisant par concurrence à un abaissement des normes salariales dans certains secteurs. Ces mesures ont pour effet de flexibiliser ou précariser davantage nombre d'emplois occupés par les jeunes. Elles sont parfois combinées à des incitations financières sous la forme de subventions ou d'incitations fiscales aux entreprises pour réduire le coût du travail et/ou stimuler les embauches.
- la formation (initiale et continue). Pour les publics les plus en difficulté, les programmes privilégient souvent les formations sur le lieu de travail, en particulier les dispositifs d'apprentissage ou d'alternance dont les effets bénéfiques attendus sur l'insertion des jeunes font consensus (Allemagne, Danemark). Quand il n'existe pas de structures institutionnelles ni de programmes politiques solides destinés à améliorer les conditions de vie et d'émancipation des jeunes garçons et jeunes filles, elle peut se réduire, comme en Espagne, à une maigre intervention publique sous forme d'actions de type éducatif voire ludique. Cependant les places offertes par les entreprises sont elles aussi affectées par la crise. Au Danemark, le nombre de stages offerts aux étudiants a fortement diminué (consécutivement au gel des recrutements) ainsi que le nombre de places d'apprentis, remettant en cause la transition habituellement facile entre formation et emploi.
- L'offre de travail (à travers des modifications de l'indemnisation du chômage ou l'introduction de mesures coercitives relevant d'une logique d'activation). Au Royaume-Uni où la dynamique de *workfare* est ainsi de nouveau renforcée pour les jeunes sans emploi à travers des mécanismes de contrôle, d'obligation et de sanction spécifique.

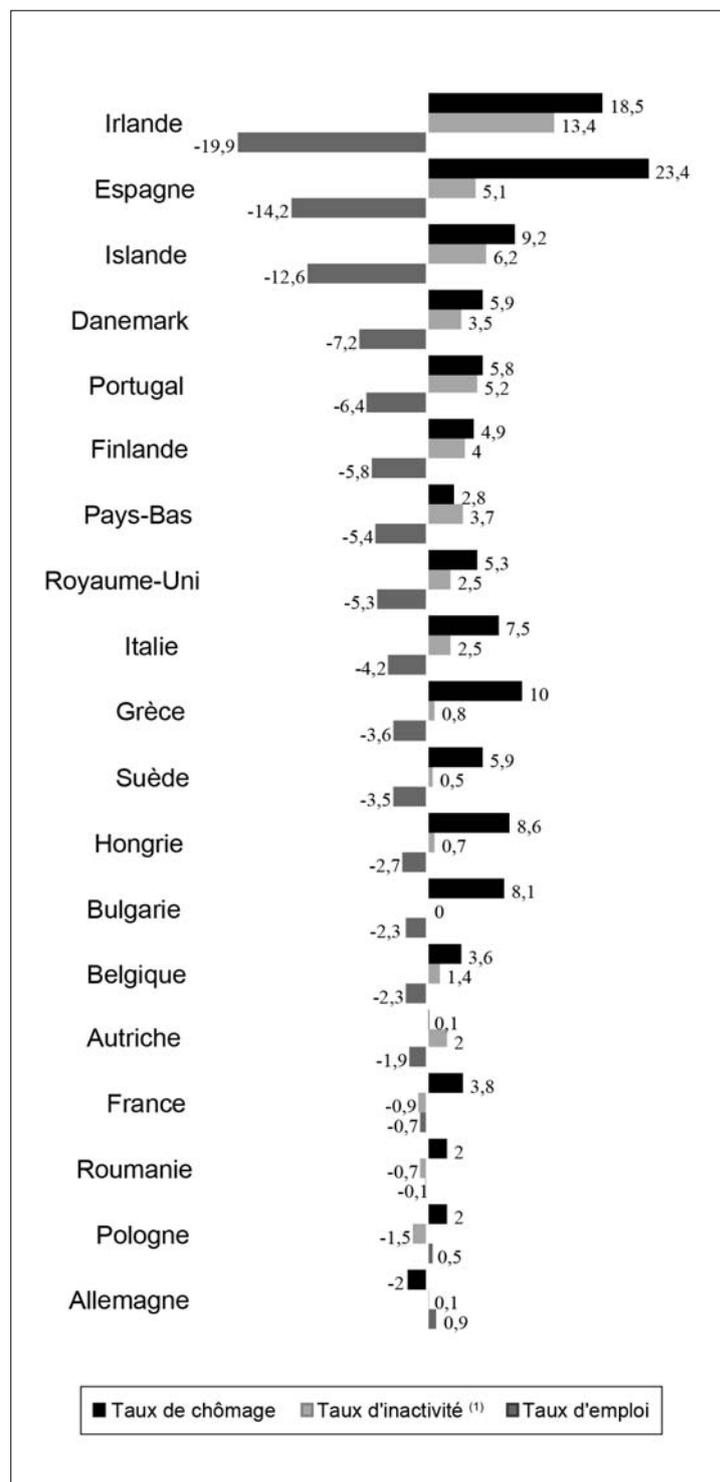
Des politiques désarmées par les cures d'austérité

On aurait pu penser que cette crise profonde aurait incité les pouvoirs publics à proposer des emplois aidés dans le secteur non marchand et à mettre en place des revenus de remplacement ou des filets de sécurité pour les jeunes sans emploi. La priorité donnée à la réduction des déficits publics a conduit les gouvernements, malgré la crise, à écarter ces mesures contra-cycliques pourtant particulièrement efficaces contre l'exclusion des jeunes, ou à ne les remettre à l'ordre du jour qu'à faible dose sous la forme de dispositifs bas de gamme comme les CIVIS et autres RCA en France. La préférence a été donnée à des emplois aidés dans le secteur marchand. Or, outre que ces mesures n'ont pas les effets escomptés, du fait d'effets bien connus de sélectivité ou d'« écrémage », en bénéficient avant tout les jeunes les plus proches de l'emploi, excluant les jeunes chômeurs les moins qualifiés.

Les réponses des politiques publiques privilégient les mesures pro-cycliques peu efficaces, voire contreproductives en période de ralentissement, et dans tous les cas ne sont pas à la hauteur des enjeux, quand elles ne sont pas purement remises en cause pour des raisons d'économies budgétaires. Et même quand les politiques d'emploi sont mainte-

nues, on peut craindre que leurs effets à court/moyen terme soient neutralisés par les effets massifs des plans d'austérité qui se mettent en place.

Jeunes de 15 à 25 ans – emploi, inactivité, chômage
Evolutions entre 2007 et 2010 – en points



(1) 100 - taux d'activité

Pays classés par ordre croissant de l'évolution du taux d'emploi des 15-24 ans entre 2007 et 2010.

Sources : Eurostat ; données enquêtes annuelles LFS pour 2007 à 2010.

Encadré 1 : Endettement pour les études ou le logement

Dans certains pays, le poids de l'endettement privé lié aux études nourrit également le mécontentement des jeunes ou leur sentiment de désespoir devant un destin déjà joué. Des jeunes - pas forcément les plus exclus et marginalisés - sont très endettés alors qu'ils n'ont pas encore accédé au marché du travail - et ont moins de chances d'y accéder rapidement -, ou qu'ils ont perdu leur emploi (souvent précaire, peu rémunérateur et n'ayant pas permis d'acquérir une protection sociale suffisante).

Au Royaume-Uni, le mouvement de protestation qui a eu lieu en décembre 2010 contre le gouvernement Cameron nouvellement élu a été le fait d'étudiants s'opposant au triplement des frais déjà élevés d'inscription à l'université. Le problème se pose aussi fortement aux Etats-Unis où augmente le nombre d'impayés sur les emprunts pour l'éducation. Auparavant, quand les jeunes diplômés avaient de bonnes perspectives sur le marché du travail, le remboursement de l'investissement dans l'éducation apparaissait supportable. C'est désormais moins le cas.

L'endettement lié à l'immobilier pèse également sur leur accès à l'autonomie. L'émancipation vis-à-vis des parents et la décohabitation passent par l'accès au logement et, dans les pays du Sud de l'Europe, surtout par l'acquisition du logement. Beaucoup de ceux qui en ont acquis un à une période où le taux de chômage avait chuté pour se stabiliser à un niveau faible, où les taux d'intérêts étaient faibles, où les salaires augmentaient et les prix de l'immobilier bien davantage, créant un effet de richesse, font aujourd'hui face à des difficultés de remboursement alors même que la valeur de leur logement a chuté. Pour ceux qui sont encore chez leurs parents, la perspective d'avoir un jour une autonomie résidentielle s'évanouit. En Espagne, les hypothèques sont devenues un piège financier qui provoque une multiplication du nombre d'expulsions. Au Royaume-Uni, le chômage et la précarité posent d'autant plus de problèmes pour l'accès au logement ou le maintien dans celui-ci que le gouvernement supprime les mesures de soutien au logement.

Encadré 2 : Substitution jeunes / seniors

Lors des précédentes périodes de ralentissement, l'emploi des jeunes et celui des seniors ont souvent constitué les principales variables d'ajustement. La baisse de l'emploi des seniors, en particulier via de nombreux dispositifs institutionnels de retrait de l'emploi ou de l'activité, d'importance inégale d'un pays à l'autre (préretraites, invalidité, chômage avec dispense de recherche d'emploi, etc.), permettait à court terme d'atténuer les effets sur les autres générations. Cette fois-ci, elle n'a pas joué un rôle amortisseur. Bien au contraire même, dans un contexte marqué depuis une bonne décennie par des réformes poussant à l'augmentation du taux d'emploi des seniors et au recul de l'âge de départ à la retraite, le taux d'activité des seniors a augmenté dans l'UE. Même si, sur longue période, il n'existe pas forcément de substitution entre emplois des jeunes et emplois des plus âgés, le maintien en emploi des seniors peut engendrer des effets de substitution à court terme dès lors que l'emploi est fortement rationné. Dans ce contexte, la décision récente de supprimer définitivement toutes les dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs les plus âgés en France apparaît prise à contretemps.

Aux Etats-Unis, le taux d'activité des plus de 55 ans a notablement augmenté (+1,4 point entre le 4^e trimestre 2007 et le 2^e trimestre 2011), alors que le taux d'activité des jeunes de 16 à 24 ans diminue sévèrement sur la période (-4,7 points). Cette évolution, qui s'enclenche dès le début des années 2000 en raison principalement de l'érosion de la valeur de l'épargne retraite et du patrimoine immobilier des seniors, est sans précédent aux Etats-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Synthèse effectuée par Julie Baudrillard, Annie Jolivet, Frédéric Lerais, Yves Lochard, Antoine Math

Chronique Internationale de l'Ires n°133 Les jeunes dans la crise

« Prendre sa place » en temps de crise. Un regard transversal

Frédéric Lerais et Antoine Math

Une situation particulièrement préoccupante des jeunes dans l'Union européenne. Eléments de cadrage

Antoine Math

Grèce. Colère et révoltes face à l'austérité

Nicolas Prokovas

Espagne. Chômage, vies précaires et action collective

Antonio SantosOrtega et Paz Mattin Martin

Portugal. Du précaire à la tentation de l'exil

Jean-Marie Pernot

Italie. Le prix à payer. Carences étatiques et solidarités familiales

Elena Persano

Etats-Unis. Choc de la récession et reprise sans emploi pour les jeunes

Catherine Sauviat et Estelle Sommeiller

Royaume-Uni. Une « génération perdue » ?

Florence Lefresne

Allemagne. Le coup de pouce de la démographie

Odile Chagny

Danemark. La formation, un remède au chômage des jeunes dans la crise ?

Christèle Meilland

Pays-Bas. Une performance ambiguë : l'emploi au risque de la précarité

Marie Wierink

Belgique. Les jeunes surexposés aux effets de la crise

Mouna Viprey

Pologne. Formation et insertion, un défaut des politiques publiques

Stéphane Portet

Algérie. Débrouille, révolte et émigration

Nacer Eddine Hammouda

Annexes

Antoine Math

Document de travail - Décembre 2011

« Occupy Wall Street ». Un mouvement social inédit aux Etats-Unis.

Catherine Sauviat

Programme des Entretiens de l'Ires du 19 janvier 2011
Les jeunes dans la crise

Ouverture des Entretiens par Jean-Paul Bouchet, Président de l'Ires

Présentation du numéro spécial de la *Chronique internationale* par Frédéric Lerais, Directeur général de l'Ires

Animation des deux tables rondes par Raymond Torrès, Directeur de l'Institut international d'études sociales, OIT

1^{ère} table ronde « Quatre pays, quatre situations des jeunes dans la crise »

- Allemagne. Odile Chagny, Centre d'Etudes & Prospective du Groupe Alpha
- Danemark. Christèle Meilland, Ires
- Grèce. Nikolas Prokovas, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3
- Etats-Unis. Estelle Sommeiller, Ires

2^{ème} table ronde « Trois questions sur la jeunesse dans la crise à des syndicalistes »

Intervenants syndicaux :

- Thiebault Weber, Secrétaire confédéral, membre de la Commission des jeunes CFDT
- Marie-Françoise Leflon, Secrétaire nationale CFE-CGC à l'emploi
- Gaëlle Fautrat, Membre de la Commission jeunes CFTC
- Sylvia Veitl, Secteur emploi CGT-FO
- Patrick Gonthier, Secrétaire général Unsa éducation

Débat

Conclusion par Philippe Pochet, Directeur général de l'Institut syndical européen, ETUI

IRES

Biblio

La Revue de l'Ires
n° 69 – 2011/2

La logique d'une crise : le mistigri des défauts de solvabilité.

Michel Fried

Dossier : Négociations interprofessionnelles en mutation : enjeux, acteurs, pratiques

- Négociations interprofessionnelles et crise économique.

Jacques Freyssinet

- L'accord sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco du 18 mars 2011 : « accord historique » ou simple « compromis conservatoire ?

Jean-Louis Besnard

- La formation professionnelle continue, une catégorie de la négociation interprofessionnelle encore pertinente ?

Michèle Tallard

- Le bricolage du maintien dans l'emploi des seniors : régulation publique, dialogue social et boîte à outils. **Nicolas Farvaque**

Chronique internationale de l'Ires
n° 134 – Janvier 2012

Etats-Unis. Renouveau des conventions collectives chez General Motors, Ford et Chrysler : l'emploi contre les salaires.

Catherine Sauviat

Chine. Quelles avancées pour les négociations collectives et la réforme des syndicats ?

Chloé Froissart

Italie. Accord sur les règles de la négociation collective et retour à l'unité syndicale.

Udo Rehfeldt

Dossier : Mayotte

- La situation économique et sociale.

Antoine Math

- Nouveau département, conflit social majeur : la révolte contre la vie chère.

Antoine Math

- Annexes.

Antoine Math

L'IREs soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale, en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Les résultats de ces travaux, menés sous leur responsabilité, sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique, nous vous présentons les travaux récents sur les jeunes remis à l'IREs dans le cadre de ces conventions de recherche.



Le Bac pro en trois ans : une nouvelle voie d'accès à l'enseignement supérieur ?

*P.Y. Bernard, L. Delavaud, C. Daverne,
V. Troger (Centre de recherche en
éducation de Nantes - CREN)*

En substituant une scolarité en trois ans au cursus antérieur du baccalauréat professionnel, qui se faisait en deux fois deux ans, la réforme de la filière professionnelle mise en œuvre à la rentrée 2009 instaure une égalité symbolique avec les lycées généraux et technologiques. Notre recherche tente d'évaluer les premiers effets de cette réforme sur le public des lycées professionnels (LP).

Nous avons d'abord conduit une enquête par questionnaires auprès d'un panel représentatif de plus de 450 élèves de seconde professionnelle de Loire-Atlantique à la rentrée 2009. Cette enquête a fait apparaître plusieurs résultats significatifs : 87% de ces nouveaux entrants en bac pro avaient demandé en premier choix l'orientation vers la voie professionnelle; 81% se disaient satisfaits ou très satisfaits de leur orientation un mois après la rentrée; surtout, 59% déclaraient choisir le bac pro avec l'intention explicite de poursuivre des études après le bac. Ces premiers résultats semblaient donc aller à l'encontre des enquêtes précédentes qui montraient que les élèves vivaient majoritairement leur orientation en LP comme une orientation par défaut.

La seconde partie de notre travail a été constitué d'une série d'entretiens menée en fin d'année scolaire avec 22 élèves, 11 professeurs, 7 chefs d'éta-

blissement et 3 cadres du rectorat de Nantes. Ces entretiens nous ont permis de confirmer la tendance enregistrée. Il apparaît en effet que la réforme du bac pro en trois ans a réduit la réticence des familles, notamment populaires, à l'égard de l'orientation vers la voie professionnelle. Une proportion plus significative, mais variable selon les filières, d'élèves plus jeunes et de meilleur niveau a accepté l'orientation en LP. Ce succès semble aussi reposer sur un compromis entre le désir des parents que les enfants poursuivent des études et la lassitude de ces jeunes à l'égard de l'enseignement général. Le bac pro en trois ans constituerait ainsi une sorte de compromis entre l'inappétence scolaire des enfants et l'ambition scolaire des parents : les contenus enseignés paraissent moins rébarbatifs aux jeunes, tandis que l'égalité symbolique avec les autres filières de lycée et l'espoir de poursuite d'études qui y est associé rassurent leurs parents.

Mais cette réforme s'accompagne aussi d'un risque nouveau que les enseignants redoutent : la réduction du cursus à trois ans et l'arrivée au sein de certaines filières d'un public de meilleur niveau scolaire risque de fragiliser les élèves les plus faibles pour qui les LP étaient jusque là une chance de réhabilitation scolaire.



Après le CPE : quelles perspectives pour l'emploi des jeunes ?

D. Rousset, S. Dupuch

Le combat contre le contrat première embauche (CPE) en 2006 fut important. D'une part parce qu'il a

permis son retrait mais aussi parce qu'il symbolisait le refus de la flexibilité et l'exigence d'une meilleure insertion des jeunes dans le marché du travail, en respectant les droits et règles communes. Cette étude s'interroge sur l'effet des politiques et mesures menées et mises en œuvre par les gouvernements successifs concernant l'emploi des jeunes depuis 30 ans. En attaquant systématiquement le Code du travail et en éloignant à chaque nouvelle mesure spécifique les jeunes du CDI, les moins de 25 ans se retrouvent encore plus que l'ensemble des salariés en situation précaire.

La crise de 2007-2008 a rendu encore plus difficile l'insertion des jeunes, difficultés que les non diplômés subissent de plein fouet, mais qui touchent de plus en plus fréquemment les jeunes diplômés : la période de recherche d'emploi s'allonge, les trajectoires sont toujours plus hachées, marquées par des allers-retours incessants entre l'emploi, le chômage, la formation. Le statut des emplois évolue aussi : un diplômé sur deux obtient un contrat atypique lors de son premier emploi.

Cette étude réalisée par David Rousset et Sébastien Dupuch relate dans un premier temps la bataille du CPE. Une seconde partie est consacrée à l'évolution de la situation des jeunes sur le marché du travail. Sont abordées les différentes voies d'insertion sur le marché du travail, la durée toujours plus longue avant la stabilisation dans un emploi durable, la multiplication de formes d'emploi précaire, les différentes formes de déclassement. L'examen de la situation des jeunes face à l'emploi, avant leur entrée définitive sur le marché du travail et une fois acquise l'installation dans la vie active distingue entre les niveaux de diplôme, le diplôme ne garantissant plus forcément l'accès à un emploi stable.

Enfin, la dernière partie de l'étude montre que toutes les mesures spécifiques aux jeunes se sont inscrites dans une même logique de fragiliser les droits et le cadre juridique normal. A force, cette fragilisation perdure... En conclusion, l'étude dresse des pistes pour sortir les jeunes salariés des difficultés créées par la précarité et une insertion toujours plus chaotique dans le monde du travail.



Quelle prise en charge par la CFDT de l'accès des jeunes à la qualification ?

*P. Veneau, D. Maillard,
M.-H. Toutin (CEREQ, Centre associé
de Lille).*

L'étude analyse deux points de vue complémentaires de l'action de la CFDT en direction des jeunes. Le premier point de vue, à caractère rétrospectif, retrace l'évolution des discours d'ac-

tuels ou d'anciens secrétaires nationaux et confédéraux et des positions de la confédération depuis 40 ans en s'appuyant également sur les archives et la presse syndicale. Le second, fondé sur une série d'entretiens auprès de représentants nationaux ou régionaux : secrétaires nationaux de syndicats, responsables de formation professionnelle de fédérations ou d'unions régionales interprofessionnelles (URI), présidents d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), détaille les initiatives et pratiques de militants de terrain dans différents cadres d'action et il rend compte du ressort de ces actions.

Depuis les années 1970, la CFDT a toujours investi le thème de la jeunesse mais ses registres de revendication et d'action ont évolué. La crise du milieu des années 70 et ses conséquences durables ont infléchi le discours sur la jeunesse ; l'accent est désormais mis sur l'insertion professionnelle et non plus sur l'exploitation des jeunes travailleurs. Pensé en termes de formation dans les années 80, le rapport à la qualification s'élargit par la suite à d'autres dimensions, telles que le travail, l'expérience. Pro-

gressivement, le regard sur la « qualification des jeunes » est devenu plus global en intégrant une série de difficultés propres ou non aux jeunes mais que le manque d'expérience vient exacerber. Dans ce cadre se dessinent un certain nombre d'espaces d'action pour dépasser ces « freins » à la qualification.

La diversité des actions a donné lieu à la construction d'une typologie. Le premier type, porté par des sections syndicales d'entreprise, concerne principalement des actions de lutte contre l'illettrisme. Le deuxième concerne l'action institutionnelle de la CFDT pour la promotion de l'alternance. Le troisième rassemble des initiatives favorisant l'insertion ou la « qualification sociale » des jeunes. Un quatrième est centré sur les pratiques pédagogiques de militants.

Si la question de la jeunesse et de ses difficultés est incontournable au niveau confédéral, il n'en reste pas moins que, au niveau local, la construction de la catégorie « jeunes » en cause tangible et en objet de mobilisation ne s'organise pas avec autant d'évidence.

Nouvelles études de l'Agence d'Objectifs disponibles au 1^{er} trimestre 2012

- **Quel renouvellement de l'action syndicale sur l'emploi ?** Rapport final. Etude de *Elodie Béthoux, Annette Jobert, Alina Surubaru* de l'Ecole normale supérieure de Cachan - IDHE UMR CNRS 8533 pour la CFDT
- **La fabrication des carrières syndicales. Enquête auprès des cadres « intermédiaires » de la CFDT.** Etude de *Cécile Gayral, Cécile Guillaume* du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques - Clersé UMR 8019 pour la CFDT
- **Transformation du travail & développement humain durable. Quels outils pour quelle démarche syndicale ?** Troisièmes journées Cgt de la recherche
- **Les personnels de direction du second degré. Perception du changement, revendications et aspirations des femmes et des hommes chefs d'établissement et adjoints dans les années 2000.** Etude de *Marlaine Cacouault-Bitaud* de l'Université de Poitiers Gresco EA 3815 et *Gilles Combaz* de l'Université de Lyon 2 - Laboratoire éducation, cultures et politiques EA 4571 pour l'Unsa éducation

Source : www.ires.fr/etudes-et-travaux/etudes-realisees-par-les-organisations-syndicales

POUR SE PROCURER CES TRAVAUX

- CFDT - Nora Setti** - 4 bd de la Villette 75955 Paris cedex 19 - Tel : 01 42 03 80 84 - nsetti@cfdt.fr
- CFE-CGC - Kevin Gaillardet** - 59/63 rue du Rocher 75008 Paris - Tel : 01 55 30 13 83 - kevin.gaillardet@cfecgc.fr
- CFTC - Antony Ratier** - 13 rue des Ecluses St Martin 75483 Paris cedex 10 - Tel : 01 44 52 49 05 - aratier@cftc.fr
- CGT - Fabrice Pruvost** - 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex - Tel : 01 48 18 80 00 (poste 9266) - f.pruvost@cgt.fr
- CGT-FO - Sébastien Dupuch** - 141 av. du Maine 75680 Paris cedex 14 - Tel : 01 40 52 84 47 - sdupuch@force-ouvriere.fr
- UNSA- éducation - Jérôme Crozat** - 87 bis, av. Georges Gosnat 94853 Ivry/Seine - Tel : 01 56 20 29 52 - jerome.crozat@unsa-education.org